



Cette quatrième lettre d'information sur le Plan de Rénovation Urbaine (PRU) de Planoise consacre un dossier spécial aux aménagements variés qui vont être réalisés dans le Parc Urbain, vaste espace dédié à toutes les générations pour la détente et les activités de pleine nature. Un rappel sur les aides au relogement, sur les projets de modernisation et de valorisation de lieux importants du quartier, sur les aires d'agrément récemment créées constitue le second volet de cette lettre.

Plan de masse →  
du futur Parc Urbain

## Planoise côté nature

### Aménagement du Parc Urbain

De l'école Bouloche à la colline de Planoise s'étendent les 20 ha du Parc Urbain. C'est là que se tient en juin la grande fête du quartier. Pour que les Planoisiens, les Bisontins et les habitants de l'agglomération puissent profiter pleinement, en toutes saisons, de cette richesse environnementale, de nouveaux aménagements vont y être réalisés. Les travaux s'effectueront en deux phases : l'une dans la partie proche de la colline de septembre à mars 2008, l'autre près de la partie proche des habitations, de mars à décembre 2008.

### Un projet pour tous

Une grande allée centrale reliera la première moitié du Parc à la forêt, distribuant les divers espaces de détente et de loisirs proposés, les jardins familiaux modernisés début 2008, et les sentiers de randonnées qui vont être créés à même la colline. Des aires de jeux pour enfants, et pour les adolescents, un terrain multisports en gazon synthétique compléteront l'offre existante, au cours de cet été. Pour les propriétaires de chiens, deux aires d'ébats clôturées, à distance des habitations, s'intégreront discrètement à l'ensemble. Un peu partout, bancs, tables de

pique-nique, fontaines, poubelles seront à la disposition des usagers. Des plantations apporteront esthétique, ombre et diversité végétale. Enfin, une passerelle enjambera la partie en creux du Parc et un belvédère permettra d'admirer ce Parc et tout le quartier depuis la colline.

Pour une plus grande fluidité de circulation, un axe perpendiculaire à l'allée principale, réservé aux modes doux (réseau cyclable municipal, vélo route) et aux bus, reliera la zone d'activités La Fayette au secteur résidentiel de la polyclinique.

Notons que tous les aménagements sont conçus dans le respect de l'environnement et de manière à préserver la perspective ouverte et le charme actuel du paysage.

# Votre Parc Urbain : aujourd'hui et demain

## Interview



**Aurélie :** « Le Parc ? J'y suis beaucoup allée quand j'étais ado, pour discuter, bronzer, passer un moment entre copines. Maintenant que je travaille, j'y vais moins mais j'adore marcher, je m'y promène quand il fait beau ; j'y vois beaucoup de mamans avec leurs enfants, des jeunes qui s'y retrouvent, des gens qui courent, des employés qui y déjeunent, ça dépend des heures. Des lieux comme ça, il n'y en a pas tellement. C'est un air de campagne, en contraste avec le reste du quartier. J'ignorais le projet d'aménagement du parc ; ce qu'il a de bien, c'est qu'il n'oublie personne ».

**Khalid :** « Ça fait 36 ans que je suis à Planoise. J'y suis né et suis attaché à mon quartier ; il y a tout, même la nature ! Pour moi, le Parc, c'est de l'espace, de la verdure, ça change des tours. Je n'y vais que le week-end, car je travaille ailleurs, avec des copains pour se détendre. Je verrais bien un coin où l'on puisse faire des barbecues (clin d'œil)... Je ne savais pas qu'il allait y avoir des aménagements... tant mieux ».

## Aide au relogement

Dans la perspective de démolition des immeubles des 1, 3, 5 rue de Cologne, prévue en 2009, et des 2, 4, 6 avenue Ile de France, prévue fin 2008, la Ville s'organise avec les bailleurs sociaux pour l'aide au relogement. Jean-Christophe Rizzon, chargé de mission Logement à la Ville, se tient à votre disposition au 03 81 61 50 57.

## Définir de nouvelles lignes de force

### • Un lien fort entre deux lieux de vie

Pour relier le Centre Nelson Mandela au Parc Urbain, un axe piéton agrémenté de petits jardins, de lieux de détente et de loisirs et de promenades sera créé. Encore à l'étude, cet aménagement de grande envergure sera mis en chantier dès 2008 pour se terminer en 2010. Une rencontre avec le conseil de quartier a eu lieu pour définir les usages de ces nouveaux espaces publics. Plus d'infos dans le prochain numéro.

### • Moderniser, valoriser le secteur Ile de France

La réhabilitation des abords des immeubles rue du Luxembourg et avenue d'Ile de France, commencée en 2000, touche à sa fin. La dernière phase des travaux concerne la création d'une esplanade arborée, d'un parking supplémentaire, d'aires de jeux et de convivialité.

Rue Malines et rue de Bruxelles, des aménagements d'agrément vont être réalisés en remplacement d'équipements existants vieux de 30 ans et

## En Bref

peu attractifs : plantations (arbres, pelouses, massifs), allées dotées d'éclairages et aire de jeux fermée conformément à l'attente des familles. Un terrain synthétique clôturé de 20 m x 40 m réservé aux jeunes permettra la pratique des sports de plein air. Des règles d'utilisation s'appliqueront dans ces espaces de loisirs : horaires, accès interdit aux chiens, aux deux-roues, consommation d'alcool prohibée. Derrière l'immeuble à usage de bureaux que va construire la SAIEMB, à l'angle de la rue Brabant et de la rue Luxembourg sur l'emplacement de l'ancien terrain de boules, un nouveau terrain a été aménagé sur une surface sablée de 250 m<sup>2</sup> avec butée en bois, banc et allée d'arbres.

### • Réflexion sur les Epoisses pour...

.... la création, au 5 rue de Bourgogne, d'une Maison de la petite enfance. Ce nouveau service public regroupera les deux crèches Epoisses et Ile de France, une loulouthèque, une ludothèque et un espace de rencontre et de médiation entre parents, enfants et professionnels de la petite enfance. Une partie des locaux sera mise provisoirement à disposition du Centre médico-social, avant son déménagement dans les futures constructions prévues sur le site du Tripode,

.... un réaménagement du Terrain d'Aventure de Bourgogne est prévu avec la création de petits espaces de proximité et de convivialité : un terrain de pétanque et un terrain de loisirs sportifs.



← Le terrain de boules